

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Accompagnement de chansons
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en pédagogie musicale - Musique à l'école -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : A1 A2 Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	30
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours individuel
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Pas de prérequis
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
• Savoir chanter en s'accompagnant au piano, créer ses propres arrangements pianistiques. • Utiliser différents types de reconnaissance auditive pour repérer des éléments formels, des particularités mélodiques, rythmique ou harmoniques. • Choisir de manière raisonnée des stratégies de travail d'accompagnement en fonction d'un répertoire donné. • Élargir son répertoire à un ensemble d'œuvres représentatives du genre musical concerné. • Maîtriser les bases du jeu pianistique dans le contexte de l'accompagnement : posture, coordination, technique digitale, doigtés et toucher. • Déployer les outils nécessaires à la réalisation : lecture à vue, sens de l'écoute, improvisation (collective ou en solo), direction.	

5. Contenu et forme de l'enseignement	
Découverte et interprétation d'un répertoire de chansons francophones et internationales dans une optique pédagogique.	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> TYPE DE VALIDATION Examen noté * MODALITÉS D'ÉVALUATION Prestation artistique Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : Contenu de l'examen (si pertinent) : COMPOSITION DU JURY Expert-e externe Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative Représentant-e de la direction (présidence) Remarque(s) :	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.
8. Remarques	
9. Bibliographie	
10. Enseignant-e-s	
Nicolas HAFNER et Laurent SOURISSE	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2024
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM